

# Coronavirus : un site pour participer à la quête malgré le confinement

La Conférence des évêques de France a mis au point un site Internet pour permettre aux fidèles de participer à la quête malgré l'impossibilité de cérémonies publiques. Au terme du premier week-end après sa mise en place, la plateforme a permis de rassembler plus de 2 000 dons.

Xavier Le Normand,  
le 30/03/2020 à 17:36

Lecture en 2 min.



(Photo d'illustration) Lancée jeudi 26 mars, la plateforme a permis après trois jours de recueillir un peu plus de 60 000 €. ALF photo - stock.adobe.com

Malgré le confinement, les paroisses françaises ont encore un certain nombre de charges, entre l'indemnisation des paroisses, le salaire des laïcs non mis au chômage partiel, ou encore l'entretien quotidien des lieux. Mais avec l'arrêt des cérémonies publiques depuis dimanche 15 mars, ces paroisses sont désormais privées d'une de leurs principales ressources : la quête.

Pour pallier l'impossibilité de récolter physiquement les dons au moment de l'offertoire, la Conférence des évêques de France (CEF) a mis en place un site Internet, calqué sur celui consacré au denier du culte.

« En cette période de confinement, il est offert aux catholiques de participer à ce geste liturgique qu'est la quête en versant leur offrande grâce à une plateforme temporaire de collecte en ligne », est-il expliqué. Et de préciser : « L'offrande de la quête est un acte liturgique associé à l'offrande du pain et du vin pour l'eucharistie. »

« *Les montants versés sur cette plateforme nationale, rapide et sécurisée, seront intégralement reversés aux diocèses qui, eux-mêmes, les reverseront aux paroisses* », précise le site Internet. Il existe toutefois une différence sensible avec le denier du culte : « *comme habituellement lors de la quête, aucun reçu fiscal n'est délivré au titre de cette offrande* ».

## Don moyen d'une vingtaine d'euros

Lancée jeudi 26 mars, cette plateforme a permis après trois jours de recueillir un peu plus de 60 000 € répartis en 2 000 dons, indique Vincent Neymon, directeur de la communication de la CEF. Le don moyen s'élève à une vingtaine d'euros et ces offrandes sont anonymisées autant que possible. La plateforme a été lancée « *dans une relative discrétion* », précise celui qui est également secrétaire général adjoint de la CEF, « *car nous savons bien que les urgences sont autres, y compris pour l'Église* ».

Pour Vincent Neymon, l'objectif de cette plateforme est de « *compléter un dispositif existant* » de différentes possibilités - comme l'application « La Quête » sur smartphone - pour permettre aux fidèles de donner leur offrande. « *Les prêtres qui filment leur messe sont invités à mentionner cette possibilité qui s'arrêtera avec le confinement* », précise encore le directeur de la communication de la CEF.

## La quête pour la Terre Sainte reportée à septembre

Par ailleurs, le cardinal Leonardo Sandri, préfet de la Congrégation pour les Églises orientales, a décidé de reporter la quête impéree pour la Terre Sainte habituellement réalisée le Vendredi Saint au dimanche 13 septembre, veille de la fête de la Croix Glorieuse. Cette décision, prise en accord avec le pape François, « *sera un signe d'espérance et de salut retrouvé après la Passion à laquelle beaucoup de peuples sont désormais associés* », estime le cardinal Sandri dans une missive annonçant cette décision.

La quête pour la Terre Sainte, rappelle-t-il dans ce courrier, vient aider les communautés chrétiennes de cette région qui bénéficient ainsi « *de la généreuse solidarité des fidèles du monde entier pour pouvoir poursuivre leur présence évangélique* ». Quelque 65 % des montants collectés sont reversés à la Custodie de Terre Sainte tandis que les 35 % restants sont administrés par la Congrégation pour les Églises orientales, essentiellement pour participer à la formation du clergé.